

Association COMPOST CITOYEN

10 rue de la mairie
85660 SAINT PHILBERT DE BOUAIN
Agrément par arrêté n°2008/DDCCRF/03

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 14 OCTOBRE 2011

L'ensemble des adhérents a été convoqué individuellement par courrier, papier ou électronique, à participer à l'assemblée générale annuelle de COMPOST CITOYEN, le vendredi 14 octobre 2011 à 20 heures 15, dans la Maison de quartier La Liberté à La Roche-sur-Yon.

Adhérents cotisants au 14 octobre 2011 : 73

Adhérents présents : 25

Pouvoirs : 3

Adhérents excusés : 4

L'assemblée générale a été ouverte à 20 heures 30 par Jean-Pierre Morisseau, président de l'association Compost Citoyen.

Rappels des objectifs de l'association

Rassembler les usagers citoyens qui gèrent leurs déchets de façon responsable par le TRI, le RECYCLAGE et le COMPOSTAGE de PROXIMITÉ.

Promouvoir cette démarche responsable :

- **sur le plan écologique**, par l'incitation au tri, au compostage et à l'utilisation du compost,
- **sur le plan économique**, par la défense des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels des usagers citoyens,
- **sur le plan social**, par une gestion participative et locale, génératrice d'emplois et de convivialité.

Rappels des objectifs fixés par l'AG 2010

Les objectifs :

- Soutien aux initiatives pour de nouveaux équipements de compostage collectif
- Rencontre inter-groupes de compostage de proximité
- Recherche et Développement, Expérimentation
- Le contact avec les collectivités territoriales
- Révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers
- Rencontre avec les autres organisations de défense des consommateurs

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010-2011

Le conseil d'animation

Présidence : Jean-Pierre Morisseau

Vice-Présidence : Éric Bourdet

Secrétariat : titulaire Maurice Roy, adjoint Jean-Luc Guéry

Trésorerie : titulaire Lionel Bouancheau, adjoint Cyrille Imbert

Membres : Jean-Pierre Abillard, Marie-Édith Auger , Christine Coquenlorge, Nicolas Gente, Isabelle Lepage, Jean-Marie Richard, Daniel Roux

L'itinéraire de l'année

Actions de communication

Le conseil d'animation a mené principalement les actions suivantes :

- Compte-rendu de CA aux adhérents
- Achat de matériel audiovisuel
- Participation à la « Rentrée Bio » du GAB 17
- Participation à une animation scolaire à Luçon
- Participation à une émission de télévision
- Participation à 2 ouvrages de référence.
- Participation à une émission de radio
- Participation au colloque L'homme et ses déchets
- Rencontre avec un groupe de militants à La Réunion

Le site www.compostcitoyen.com

- Un site de référence pour le compostage, la gestion des déchets et l'écoconsommation
- Un outil de contact avec les journalistes
- Un média pour le grand public
- Une présence sur la toile

Proposition d'une réglementation spécifique pour les équipements de compostage

Pour porter la proposition rédigée au début 2009, les contacts avec les parlementaires vendéens sont restés sans suite. J-Marc Ayrault, député de la Loire-Atlantique, a accepté de soutenir notre initiative auprès du Ministre de l'Écologie. A notre demande, il a effectué une relance pour en connaître le suivi. Nous avons sollicité la même démarche auprès de la Préfecture.

Nous déplorons le blocage par la Commission Européenne de la directive sur les biodéchets validée par le Parlement Européen qui devait clarifier la réglementation.

Soutien à la généralisation de la Redevance Incitative

Compost Citoyen promeut depuis l'origine cette démarche éco citoyenne.

Elle suit sa mise en place dans la Communauté d'Agglomération de La Roche-sur-Yon. Rencontre le 18 octobre 2010.

Élections cantonales des 20 et 27 mars

Élaboration et envoi d'un questionnaire sur les propositions pour la révision du PDED (priorités, mutualisation, TMB) aux candidat(e)s.

Communication des réponses des groupes politiques (Europe Écologie les Verts, Front de Gauche, Majorité Départementale, Parti Socialiste) aux adhérents et sur le site WWW

Rencontre avec le Conseil Général - Révision du PDED

Rencontre du 30 juin 2011

Compost Citoyen a échangé avec la commission sur les sujets suivants :

- * le déroulement de la révision
- * la fin des plates-formes de compostage collectif
- * le développement des pavillons de compostage
- * la mise en place de la redevance incitative
- * la réduction du nombre des TMB
- * une meilleure gestion des déchets industriels banals
- * le développement des ressourceries

De l'arsenic dans le compost

L'évolution de la norme NFU 44-051 a fait constaté le dépassement du taux d'arsenic autorisé dans le compost (18 mg/kg) sur plusieurs plates-formes de compostage à l'automne 2010.

Compost Citoyen a participé à la concertation avec TRIVALIS et les élus locaux pour lancer une étude scientifique sur le sujet (07/12/2010).

Parallèlement, l'association a recherché de l'information et consulté des scientifiques et universitaires sur ce sujet.

« *Faut-il avoir peur de l'arsenic dans le compost ?* », telle était la question posée aux participants de l'assemblée générale du 14 octobre 2011, avec un invité référent, Michel Chevalier, docteur en géologie et ingénieur. Cela a mobilisé l'attention et vivement intéressé les adhérents. La synthèse de ces échanges est en fin de document.

Recherche, développement et expérimentation

L'association a évalué deux innovations :

- Expérimentation du seau à BOKASHI qui permet de stocker des déchets de cuisine sans odeur grâce aux microorganismes. Le processus est conforme à l'annonce, le produit est un bon activateur de compost.
- Expérimentation du digesteur GREEN CONE : les biodéchets sont dégradés et se diffusent dans le sol sans production de compost.

Soutien aux initiatives en Vendée

Étude de la réalisation des éco-quartiers en Vendée :

- Rencontre avec le Conseil Général qui nous a présenté la démarche
- Visite d'éco-quartiers et rencontre avec les élus des communes de St-Denis-la-Chevasse et Bournezeau
- Rencontre avec le CAUE le 12 septembre 2011 : Compost Citoyen va rédiger une synthèse sur une gestion durable des déchets.

Rencontre avec les autres organismes de défense des consommateurs

- Parution d'un article de Compost Citoyen dans le bulletin de l'UFC-Que choisir Vendée
- Accord pour une rencontre avec la CLCV qui n'a pas donné pas de rendez-vous.

Rencontre des acteurs du compostage de proximité

Compost Citoyen a initié la première rencontre des acteurs du compostage de proximité en Vendée autour de l'équipe du pavillon du Coteau à La Roche sur Yon. Elle a permis un échange convivial sur les pratiques de chacun des sites.

Participation aux animations

Compost Citoyen a été présent pour exposer et/ou aider au tri des biodéchets.

- Visite de l'Université de Mendoza, 17/09/10
- Village en fête à St-Florent des Bois, 19/09/2010
- Inauguration de la plate-forme des Clouzeaux, 09/10/2010
- Week-end du patrimoine vivant à Pétré, 23 et 24/10/2010
- Week-end du Bien-Etre au Bourg-sous-la-Roche, 18 et 19/02/2011
- Fête des Plantes de l'Asphodèle, 16/04/2011
- Village en fête à St-Florent des Bois, 18/09/2011
- Fête du jardinage, Les Épesses, 25/09/2011

L'assemblée générale a approuvé sans remarque le bilan moral présenté.

LES PROJETS POUR 2011-2012

De l'arsenic dans le compost

Sortir de l'enlisement de la démarche de compostage collectif.

Révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers

Faire reconnaître le compostage comme outil prioritaire de prévention.

Compost Citoyen déposera ses observations sur le document préparé par la commission de révision.

Quartier d'habitations écologiques

Produire un document de synthèse sur la gestion des déchets

Soutien aux initiatives pour de nouveaux équipements de compostage collectif

Suscitons et soutenons les initiatives :

- pour le compostage dans la restauration collective et surtout scolaire
- pour le compostage collectif dans les quartiers et les communes
- pour le compostage des biodéchets dans les quartiers d'habitations écologiques

Des initiatives sont annoncées :

- projet à St-André d'Ornay
- projet de pavillon dans le quartier de la Vigne aux Roses.

Rencontre inter-groupes de compostage de proximité

Compost Citoyen poursuit la rencontre tournante annuelle des acteurs du compostage de proximité afin de partager les expériences et offrir un moment de convivialité.

L'invitation est lancée auprès des relais de Dompierre en 2012.

Suivi de la mise en place de la redevance incitative

Étude comparative des services et des coûts des différents EPCI

Recherche, développement et expérimentation

L'association prévoit de continuer d'évaluer deux innovations :

- Expérimentation du seau à BOKASHI pour mesurer sa valeur agronomique,
- Expérimentation du green cone.

Le contact avec les collectivités territoriales

Compost Citoyen veut maintenir ce contact pour faciliter le développement des projets.

L'assemblée générale a approuvé les projets proposés par le conseil d'animation.

RAPPORT FINANCIER

Lionel, trésorier, présente les comptes de l'année et le budget prévisionnel:

Compte de résultat 01/06/2010 au 31/08/2011 association Compost Citoyen			
Charges		Produits	
Location salle "as géné"	0 €	Cotis. Membres (72 * 6.24 €)	449 €
Manifestation (AG...)	110 €		
Assurance R C 12 mois	156 €		
Internet	14 €	Indemnités GAB 17 & CDC	500 €
Frais divers	43 €		
Fourniture bureau)	280 €		
Frais km du CA	2 139 €	Dons / membres du CA	2 073 €
		Subvention	0 €
Total Charges	2 742 €	Total Produits	3 022 €
Résultat exercice 2010/2011 (en report à nouveau)	280 €		

BILAN COMPTABLE ASSOCIATION COMPOST CITOYEN AU 31/08/11			
ACTIF		PASSIF	
Lecteur DVD 2011 (213 €)	0 €	Situation nette	1 912 €
Panneaux comm. 2010 (517 €)	0 €		
Green cône offert	0 €	Dettes au 31/08/11	279 €
Caisse	6 €		
Banque	2 185 €		
Total Actif	2 191 €	Total passif	2 191 €

Budget prévisionnel 2011 – 2012 association Compost Citoyen			
Charges		Produits	
Location salle AG oct 2011	100 €	Cotis. membres (80 X6 €)	480 €
Manifestation	150 €		
Assurance Resp. Civile	165 €		
		Recettes conférence	160 €
Frais divers	70 €		
Fourniture bureau	130 €		
internet	25 €		
Frais KM membres CA	2 100 €	Dons / membres du CA	2 100 €
		Subvention	0 €
Total Charges	2 740 €	Total Produits	2 740 €
Résultat exercice 2011/2012 (estimation)	0 €		

Le rapport financier est approuvé. L'assemblée maintient la cotisation annuelle à 3 euros.

ÉLECTIONS

Le tiers sortant est composé de Marie-Edith Auger, Helen Salbreux, Cyrille Imbert, Jean-Pierre Morisseau, Jean-Marie Richard. Nicolas Gente est démissionnaire.

Les candidats Lucette Lejeau, Helen Salbreux, Jean Luc Bounaudet, Louis Bruillot, Cyrille Imbert, Jean-Pierre Morisseau sont élus à l'unanimité.

Les sujets étant épuisés, l'assemblée générale a été déclarée close.

Faut-il avoir peur de l'arsenic dans le compost ?

Telle était la question posée aux participants à l'assemblée générale de Compost Citoyen. Pour les aider à y répondre, l'association avait invité Michel Chevalier, docteur en géologie et ingénieur (déchets, dépollution des sols...)

Cette question est née de l'interdiction de distribution du compost sur plusieurs plates-formes vendéennes depuis un an, suite au dépassement du taux d'arsenic constaté par les analyses effectuées depuis 2010.

« **Faut-il avoir peur ?** ».

Michel Chevalier répond par oui et non car, pour l'évaluation du risque sanitaire, la mesure de l'arsenic total demandée par la norme NFU 44-051 est très insuffisante, et le seuil de 18 mg/kg n'est pas significatif. De plus, la marge d'erreur des analyses est de plus ou moins 10. Les analyses ne font pas la distinction entre les différents arsenics dont les niveaux de toxicité sont extrêmement variables. Les composés inorganiques sont généralement plus toxiques que les composés organiques. L'arsenic (III) est plus toxique que l'arsenic(V).

La toxicité aiguë et chronique de l'arsenic dépend de sa spéciation, c'est-à-dire de la forme chimique sous laquelle il se trouve, mais aussi de la voie d'absorption. La voie principale d'exposition pour l'ensemble des populations demeure l'ingestion, soit directe par la consommation d'eau, soit indirecte par la consommation d'organismes ayant concentré l'arsenic.

L'arsenic est un élément naturel.

L'arsenic est un élément que l'on trouve dans l'atmosphère, dans les milieux aquatiques, les sols, les sédiments et les organismes vivants. Les teneurs vont de moins de 2 à plus de 1000 mg/kg, 6 mg/kg en moyenne dans les sols. La quantité d'arsenic dans le compost dépend de sa biodisponibilité, de sa bioadsorption, du pH, de la température...

L'arsenic en Vendée

Les sols granitiques vendéens issus du vieux Massif Armoricaïn sont à l'origine de la présence de l'arsenic. Les plantes absorbent plus ou moins ce métal. Apportées sous forme de biodéchets ou de déchets verts sur la plate-forme, elles sont la source de la contamination du compost. Ainsi, la pelouse est un gros contributeur. Pour autant, aucune étude épidémiologique n'a mis en évidence un impact sur la santé des habitants de ces territoires. Les teneurs constatées sur les sols granitiques constituent le niveau de fond (environ 20 mg/kg à Dompierre-sur-Yon, environ 50 mg/kg pour Beaulieu-sous-la-Roche). Y a-t-il des alternatives à ce niveau de fond ? Aucunes, sauf à changer toutes les surfaces des sols... ! Les engrais chimiques sont-ils plus sûrs que le compost local ?

Aussi, pour être valide, le seuil du taux d'arsenic dans le compost doit être calculé localement, au-dessus du niveau de fond, pour évaluer les apports extérieurs qui seraient significatifs d'un risque. C'est la conclusion que l'assemblée a tirée et que Compost Citoyen portera auprès des décideurs.

Sur les territoires au sol chargé en arsenic, le principe de précaution a adopté est donc d'éviter les concentrations d'arsenic (épandage diffus du compost, choix des plantes comestibles selon leur pouvoir d'absorption...), de se protéger de la poussière à l'extérieur comme dans les habitations pour ne pas l'ingérer.

Postface : L'évolution nécessaire pour un seuil adapté aux conditions locales est confirmée par les dispositions prises à La Réunion pour fixer la norme des teneurs en zinc et cuivre dans le compost au-dessus du bruit de fond des sols volcaniques présents.